

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Paris, 29 mars 2010

**AVORIAZ, PREMIERE STATION OU L'ON TRIE SES DECHETS  
MEME SUR LES PISTES !**

Depuis janvier 2010, vingt bornes de tri sélectif des déchets ont été installées sur le domaine skiable d'Avoriaz grâce à un partenariat entre Coca-Cola et la SERMA, société des remontées mécaniques. Forte de cette expérience, la commune de Morzine-Avoriaz a décidé de s'associer à son tour avec Coca-Cola pour remplacer toutes les poubelles de la station par des bornes de tri dès la saison estivale 2010.

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement durable, Coca-Cola s'est engagé à gérer de façon la plus responsable possible les emballages de ses différents produits. Ces emballages (canettes en acier ou aluminium et bouteilles plastique PET) sont tous recyclables donc valorisables.

«Les emballages consommés hors domicile sont très peu recyclés donc très peu valorisés faute de système de collecte approprié. De plus, ils créent une pollution visuelle et environnementale quand ils sont abandonnés par les consommateurs dans la nature. Nous avons donc décidé d'optimiser la collecte de nos emballages en proposant à différents partenaires privés et publics d'installer des bornes de tri sur des lieux très fréquentés. C'est le cas d'Avoriaz qui, dès le premier contact, s'est déclarée très intéressée par ce projet» explique Philippe Marty, directeur des affaires publiques de Coca-Cola.

Après deux mois, les premiers résultats de ce projet pilote sur la station d'Avoriaz s'avèrent positifs grâce à :



- **un travail en concertation entre différents partenaires très impliqués** : la SERMA (société des remontées mécaniques), l'office du tourisme, la station d'Avoriaz, le SIVOM (syndicat de collecte des déchets) et Coca-Cola ont travaillé en collaboration pour bâtir ce projet innovant et efficace.
- **un système de collecte optimal des déchets** : dans les appartements de location, des sacs transparents pour les déchets recyclables sont mis à la disposition des vacanciers pour les inciter à trier leurs déchets. Ils sont collectés six fois par semaine en bas de chaque résidence. Sur les pistes, les sacs de déchets collectés via les bornes de tri sont descendus et stockés dans un local. Ils sont ensuite ramassés et amenés au centre du SIVOM, qui se charge de les orienter vers les filières de valorisation.
- **une campagne de sensibilisation au tri sur la station** : des affiches incitant au tri des déchets sont installées sur le domaine skiable. Un film pédagogique est diffusé sur les écrans de la station mis à disposition par les partenaires : écrans géants et chaîne locale.

«Nous avons été enthousiasmés dès le départ par ce projet que nous a proposé Coca-Cola, étant nous-mêmes fortement engagés sur les questions environnementales. Notre partenariat est simple :

Coca-Cola nous fournit les bornes et la communication associée, et nous nous installons ces bornes à des endroits stratégiques (les caisses, les principales remontées mécaniques et les aires de pique-nique), nous mettons à disposition des espaces de communication et gérons les bornes et les déchets collectés. Les premiers résultats sont très encourageants. Même si les erreurs de tri restent encore importantes, le taux de déchets abandonnés autour des remontées mécaniques a considérablement diminué » raconte Bruno Muffat, responsable Environnement de la SERMA, société des remontées mécaniques d'Avoriaz.



Les enquêtes de satisfaction réalisées sur la station révèlent une forte adhésion des touristes à ces enjeux de protection de l'environnement. Une très grande majorité d'entre eux trouve ce dispositif de tri très positif et souhaite que le tri soit même étendu à l'ensemble de la station piétonne.

« L'installation des vingt premières bornes faisait office de test. Face à la réussite de ce projet et à la demande de nos vacanciers, le Conseil Municipal a pris la décision de remplacer toutes nos poubelles actuelles par des bornes de tri » explique Stéphane Lerendu, directeur de l'office du tourisme d'Avoriaz.

Coca-Cola fournira les bornes de tri fabriquées par un artisan d'Auvergne (Atelier La Brioude), en pin autoclave certifié aux normes PEFC (issu de forêts durablement gérées).

La réussite de ce programme de protection de la montagne repose sur l'implication de tous les acteurs locaux : la commune et l'office du tourisme, la société des remontées mécaniques et

le syndicat de collecte des déchets. L'extension à l'ensemble de la station fera d'Avoriaz le premier exemple concret et intégré de sensibilisation des vacanciers au tri des déchets, pour la préservation de notre patrimoine.

« Notre objectif à moyen et long terme est d'étendre cette expérience réussie à d'autres stations voire même à d'autres villes ou lieux hautement fréquentés. Nous envisageons de bâtir trois nouveaux projets pilotes » conclut Arnaud Rolland, responsable du développement durable chez Coca-Cola.

#### Contacts :

Coca-Cola : Violette Combe, chef de projet Environnement 01 41 08 42 32

Florence Saki, responsable Relations presse 01 58 00 29 79

La SERMA : Bruno Muffat, responsable Environnement 04 50 74 28 05

La station d'Avoriaz : Stéphane Lerendu, directeur de l'office du tourisme : 04 50 74 24 20

Le SIVOM : Bruno Koeqler, resp. du service de traitement des déchets : 04 50 79 58 51

#### Dossier de presse :

Disponible sur <http://www.coca-cola-france.fr> et <http://www.coca-cola-entreprise.fr>